Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260322-DEL20260322_19-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Pléguien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

DATE DE LA CONVOCATION :
18 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil vingt,
Le vingt-deux du mois de mars à onze heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pléguien, sous la présidence de Madame Marylène DERRIEN, doyenne de l'assemblée.

Etaient présents :
TAISSET Maëlig, LE MÉHAUTÉ Claude, GOAZIOU Fabienne, LE BLANC Stéphane, GOUEREC Nathalie, GUERVILLY Alan, BOCHER Emilie, HERNOT Hervé, MADEC Myriam, RAULT Frédéric, DERRIEN Marylène, BRIAND Yvon, GALLIER Coline, CARON Guillaume, FOVET Karine, Conseillers Municipaux,

Absents excusés : -
Absents : -
Secrétaire de séance : GALLIER Coline

Election des adjoints

Mme la Maire invite le conseil à procéder à l'élection des adjoints.

La Maire sollicite 2 volontaires comme assesseurs pour gérer les opérations de vote :

- M Alan GUERVILLY et Mme Emilie BOCHER acceptent d'être assesseurs

Les assesseurs procèdent au dépouillement.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après, au 1er tour de scrutin :

- **Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15**
- **Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0**
- **Nombre de bulletins blancs : 0**
- **Suffrages exprimés : 15**
- **Majorité requise : 8**
- **A obtenu la liste unique : 15 (quinze) voix.**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201776-20260322-DEL20260322_19-DE

La liste unique ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M. Claude LE MEHAUTÉ, Mme Emilie BOCHER, M. Hervé HERNOT, Mme GOAZIOU Fabienne.

Fait et délibéré à Pléguien,
Les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
La Maire,
Maëlig TAISSET

Coline GALLIER
Secrétaire de séance